

Distribution d'arbres MRNF | MDDEP | ROBVQ | COGESAF | 2007

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Sherbrooke, le 6 juin 2007.

Le 4 juin dernier, le gouvernement présentait son premier plan de lutte contre les cyanobactéries présentes dans les lacs et cours d'eau du Québec, dont une grande partie sur le terrain devra être réalisée par les organismes de bassin versant et notamment le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF), dont le territoire présente ce type de problématique.

Dans le cadre de ce plan et afin d'agir immédiatement, le COGESAF organisera la distribution de 12 000 arbres auprès des associations de riverains de lacs et de la population du bassin versant, **le samedi 16 juin** de 9 h 00 à 13 h 00. Les essences disponibles sont le cèdre de l'Est et le sapin.

Les arbres, fournis par le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune seront distribués **gratuitement** et sans limite de quantité, sur le principe du premier arrivé / premier servi, à la condition que ceux-ci soient **plantés dans la bande riveraine** du bassin versant des lacs et rivières suivantes : **À la Truite (Adstock), Aylmer, Boissonneault, Bran de scie, Grand lac Brompton, Lovering, Lyster, Magog, Massawippi, Memphrémagog, Montjoie, Grand lac Saint-François, Stoke, Petit lac Saint-François (Saint-François-Xavier), rivière Magog et rivière Niger.**

Les arbres ainsi que toute l'information concernant la technique de plantation seront disponibles aux endroits suivants (vous pouvez consulter notre site Internet pour plus de détails www.cogesaf.qc.ca) :

1- Magog

Centre de service du Ministère des Transports du Québec, situé au 220, rue Centre à Magog (dans le stationnement).

2- Windsor

Piscine municipale du Parc Carmen Cloutier-Juneau à Windsor, située au 300, rue St-Georges à Windsor (dans le stationnement).

3- Stratford

Bureau municipal de Stratford, situé au 165, avenue Centrale Nord (dans le stationnement).

Du personnel des différents groupements forestiers de la région seront sur place pour conseiller et répondre aux questions des citoyens en ce qui concerne la plantation des différentes essences.

Le reboisement des berges est une première étape importante du plan de lutte contre les algues bleues, puisque les végétaux plantés permettront l'assimilation du phosphore en plus grande quantité et donneront aux lacs des conditions moins favorables pour l'éclosion des cyanobactéries. À travers le Québec, c'est un objectif de 120 000 arbres à planter en bandes riveraines qui est fixé pour cette année 2007.

Rappelons que le COGESAF est l'un des 33 organismes de bassin versant désignés par la *Politique nationale de l'eau*, chargés d'implanter la gestion intégrée de l'eau à l'échelle d'un territoire hydrographique en élaborant et mettant en œuvre un Plan directeur de l'eau.

-30-

Source :

Stéphanie Martel
(819) 864-1033

Pour information :

Stéphanie Martel, Directrice générale
COGESAF
5182, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 1H4
Tél. : (819) 864-1033
Télec. : (819) 864-1864
Courriel : cogesaf@cogesaf.qc.ca
Site Internet : www.cogesaf.qc.ca

Coordination du projet : Nicolas Hamelin | ROBVQ | nicolas.hamelin@robvq.qc.ca
(418) – 521 3878 (#7216) | (418) 575 8474 (cell.)